

Réf: Dossier 166084

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EXPRESSE ZANZAN TRANSPORT ET  
COMMERCE » en abrégé « EZT »

Siège Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME-RENAULD  
GARE ROUTIERE A PROXIMITE DE LA GARE GTI  
ABENGOUROU, Lot 780, Ilot 55

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 06/12/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXPRESSE ZANZAN TRANSPORT  
ET COMMERCE » en abrégé « EZT »

Objet : COMMERCE DE DIVERSES MARCHANDISES,  
TRANSPORT DE MARCHANDISES ET DE PERSONNES

-Le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport de commandite, de souscription d'achat de titre ou droits sociaux de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise de dation en location-gérance de tous biens et autres droits ;

-Et généralement, toutes opérations de quelque nature, qu'elles soient juridiques ou économiques, mobilières ou immobilières, industrielles, commerciales, civiles ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus, ou à tous autres objets similaires, ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME-RENAULD  
GARE ROUTIERE A PROXIMITE DE LA GARE GTI  
ABENGOUROU, Lot 780, Ilot 55

Dirigeant(s) M BAKAYOKO MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11570 du 19/12/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72700/GTCA/RC/2022 du 19/12/2022

